



VOS AVANTAGES

En suivant au moins 3 des 4 rendez-vous proposés, vous obtenez la carte PACK PRO BÂTIMENT. Vous bénéficiez d'une palette d'avantages, négociés auprès de fournisseurs spécialisés en bâtiment :



• Entreprise de négoce multi-spécialiste des produits dédiés à la construction

- > Remise d'au moins 25% sur le 1er achat d'équipement dans tous nos magasins.*
 - > Remise jusqu'à 25% toute l'année sur les achats d'équipements et de matériaux.*
 - > Facilités de paiement jusqu'à 4 fois sans frais.
 - > 30 jours de délai de paiement plafonné à 500 000F les 3 premiers mois, possibilité de différer le paiement à 60 jours (sous réserve d'acceptation du dossier).
- * voir conditions en magasin.



• Entreprise de négoce spécialisée en produits du bâtiment

- > 35% de remise sur les produits du magasin (hors ciment, fers à béton et CP backérisé) sur Nouméa.
- > 30% de remise sur les produits du magasin (hors ciments, fers à béton et CP backérisé) sur Koné et Koumac.



• Fabrication et Commercialisation de peintures et vernis

- > 5 à 10% supplémentaire sur le tarif artisan en vigueur (soit de 25 à 40% du tarif public selon produit).
- > Ouverture de compte pro avec délai de règlement à 30 jours (selon modalités).
- > Possibilité de passer ses commandes dans les 3 points de ventes (Ducos, VDC et Koné) par téléphone.



• Commerce de gros en matériel électrique, luminaire et climatisation

- > 25% de remise sur tous les produits.
- > Délai de règlement à 30 jours fin de mois.



• Vente de matériel et d'équipement de sécurité

- > 25% de remise sur les articles du magasin.
- > Jusqu'à 30% de remise sur votre « Pack sécurité » (voir modalité en magasin).



• Négoce en gros et détail de sanitaires

- > 30% de remise sur les sanitaires et la robinetterie.
- > Entre 10% et 30% sur les produits de la plomberie.

➔ **Renseignements et inscription** : consultez les plannings des sessions et pré-inscrivez-vous sur notre site internet : www.cma.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie
Centre de Formation

ANTENNES CMA :

Koné : Tél. 47 30 14 – kone@cma.nc
Koumac : Tél. 47 68 56 – koumac@cma.nc
Poindimié : Tél. 42 74 82 – poindimie@cma.nc
La Foa : Tél. 46 52 86 – lafoa@cma.nc
Panda : Tél. 24 32 62 – panda@cma.nc

10, avenue James Cook – Nouville
98 846 Nouméa Cedex – Nouvelle Calédonie
Tél. (687) 28 23 37 – Courriel : eco@cma.nc

PACK PRO BÂTIMENT

VOS RENDEZ-VOUS RÉUSSITE !

4 THÉMATIQUES GRATUITES :

Assurer mon développement

Décrocher des marchés

Réaliser le bon devis

Optimiser mon intervention sur un chantier



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

➔ Plus d'infos et pré-inscription sur :
www.cma.nc - contact : 28 23 37

Pack Pro Bâtiment

Vos rendez-vous réussite !

Créateurs d'entreprise, artisans du gros œuvre, second œuvre et métiers de la finition, vous souhaitez ...

- Optimiser votre pilotage d'activité ?
- Bien vous positionner sur le marché ?
- Travailler en toute sécurité et gagner en qualité ?
- Bénéficier d'avantages exclusifs chez vos fournisseurs ?

➔ Le **PACK PRO BATIMENT** est pour vous !



VOTRE BOITE A OUTILS

PRO : parce que notre expertise est au service de la vôtre

PACK PRO BATIMENT est une offre de 4 rendez-vous d'information et d'échange, entre professionnels du bâtiment. Chaque session se décline sur un thème qui vous donne des clés et des outils pour optimiser l'exercice de votre activité professionnelle.

PRATIQUE : parce que la réussite se construit sur des bases solides

Les fondements pour assurer votre réussite sont présentés de manière dynamique et concrète : cas pratiques, questions/réponses, démarches et astuces à mettre en application rapidement.

RAPIDE : parce que la priorité reste vos chantiers

Chaque session dure 1h30. Vous choisissez les sessions à votre rythme, en vous inscrivant auprès de la CMA-NC, à Nouméa ou dans ses antennes. Trois sessions suivies vous donnent accès à des avantages exclusifs.

GRATUIT : parce que s'informer sans compter est le meilleur levier

Rien à déboursier et tout à gagner avec le PACK PRO BATIMENT !



VOS RENDEZ-VOUS

Les sessions d'information sont proposées au siège de la CMA-NC et dans ses antennes. En un mois, vous pouvez suivre les 4, et finaliser votre parcours.

ASSURER MON DÉVELOPPEMENT

Les indispensables à connaître en tant que chef d'entreprise

- ➔ Les règles de la sous-traitance et la frontière entre sous-traitant et faux patenté.
- ➔ Couverture maladie et accident du travail.
- ➔ Votre sécurité sur un chantier.
- ➔ Assurances : décennale, responsabilité civile professionnelle et autres...
- ➔ Réglementations et normes en vigueur.

DÉCROCHER DES MARCHÉS

Les incontournables pour répondre aux besoins du marché

- ➔ Différences entre marchés publics et privés, clients particuliers, professionnels, et institutionnels.
- ➔ Appels d'offres publics : où les consulter, comment les décrypter ?
- ➔ La réponse dématérialisée aux appels d'offres, avec la signature électronique.
- ➔ Consultations privées et publiques : comment sont-elles constituées ?
- ➔ Répondre seul ou en groupement ?
- ➔ Différents types de contrats (sous-traitance, etc...).

RÉALISER LE BON DEVIS

L'essentiel pour fixer votre « juste prix »

- ➔ Comment bien composer votre prix.
- ➔ Méthode de calcul de votre prix unitaire (temps d'exécution à l'unité, coût horaire...).
- ➔ Devis et factures : élaborer des documents conformes à la réglementation...

OPTIMISER MON INTERVENTION SUR UN CHANTIER

Un focus sur les relations avant, pendant et après travaux

- ➔ Rôles et responsabilités de chacun, du maître d'ouvrage aux sous-traitants.
- ➔ Déterminer votre rôle et votre niveau de responsabilité.
- ➔ Réglementations et démarches administratives : coupure électrique, occupation de voirie.
- ➔ Gestion des déchets, évaluation des risques professionnels (EvRP), coordination de chantier...